



## Autorisation de reproduction et de représentation des photographies - Personne photographiée

### Article 1

Le modèle déclare être majeur et poser pour des photos artistiques, suivant le style qu'il souhaite.

### Article 2

Chaque séance donne lieu à la gravure d'un CD numérique fournis par les soins du modèle dans le cadre d'une prestation de libre échange et par les soins du photographe dans le cadre d'une prestation facturée comprenant une sélection des meilleures images, choisies conjointement, permettant le tirage ultérieur de photos par le modèle.

### Article 3

Le photographe est, de par la loi, le propriétaire inaliénable de toutes photos prises par lui-même et le modèle ne peut revendiquer aucune propriété ou droit d'auteur. Le modèle est, de par la loi, le propriétaire inaliénable de son image et le photographe se doit de respecter ce droit d'image. De ce fait, le modèle, peut à tout moment demander par courrier recommandée, la cessation de publication de ses photos. En contrepartie, il s'engage à ne plus diffuser lui-même les photographies et à restituer l'ensemble des supports (tirages, book, CD...) au photographe propriétaire exécutif de l'œuvre. D'autre part, le photographe et le modèle s'efforceront de se consulter mutuellement en cas de besoin d'exploitation des photos dans un cadre autre que celui défini par le présent accord. Cela inclut, entre autres, la publication dans les magazines, la vente de droits d'exploitation, l'utilisation des photos à des fins publicitaires.

### Article 4

Le photographe et le modèle s'autorisent mutuellement l'usage à des fins promotionnelles, et à titre gracieux, des photos réalisées par le photographe et mettant en scène le modèle pour les utilisations suivantes :

- expositions et concours, y compris le droit de reproduction par les organisateurs pour assurer la promotion de leur manifestation, en particulier : presse locale, nationale spécialisée Photo et Beaux Arts,
- diffusions sur sites et galeries web perso du photographe et du modèle, forums de discussion photographique sur Internet,
- cartes de visite, composites papiers et books personnels du photographe et du modèle,
- publication d'un éventuel ouvrage présentant l'œuvre du photographe ou du modèle.
- utilisations libres de droits pour le modèle pour toutes actions de démarchages auprès d'agences (ou structures assimilées) ou pour tous concours, dans la presse traditionnelle ou sur internet, à la seule condition que le nom du photographe apparaisse clairement en marge de la photo.

### Article 5

Le modèle reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération si le photographe vend les photos à des fins d'exploitation (exemple : à des photothèques nationales ou internationales, magazines, revues, ouvrages, agences de pub, cartes postales, édition d'affichages ou autres...).

### Article 6

Les éventuels commentaires, titres ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou de ces photographies ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée du modèle.

**Le photographe** - Nom : *Châtel AKA Jessie* Prénom : *Julie* Demeurant : *4 rue des Jasmins - 74960 MEYTHET*  
Tél : *06 71 37 43 01* E-mail : [jessie-images@live.fr](mailto:jessie-images@live.fr)

**Le modèle** - Nom ..... Prénom .....

Demeurant : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Fait en deux exemplaires originaux à ....., le .....

Julie CHATEL  
Photographe

Signature du modèle :  
Précédée de la mention « lu et approuvé »